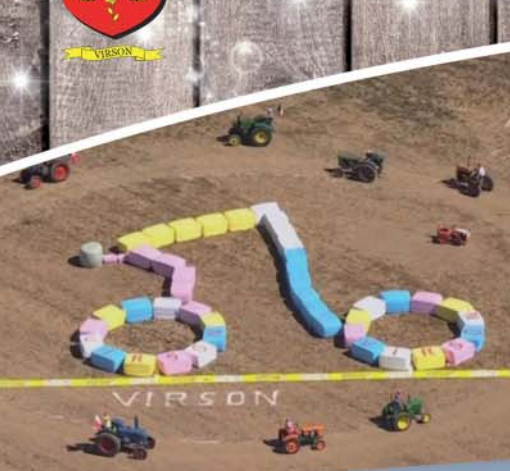




n° 49 - Janvier 2021



Chronique Virsonnaise



Virson - Commune de Charente-Maritime

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous présentent
leurs meilleurs voeux pour l'Année 2021

Mairie de Virson

1 Place du souvenir - 17290 Virson
Téléphone : 05.46.35.51.96
@ : mairie@virson17.fr

Horaires d'ouvertures de la mairie

lundi : 8h30-12h30 / 13h00-18h00
mercredi : 8h00-12h30 / 13h00-17h00
vendredi : 8h00-12h30 / 13h00-17h00

SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Budget	3
TZCLD / CODEV.....	4
Cyclad	5
Transport à la demande	6
RESE	7
Conseil municipal	8
Recensement / Fibre	9
Blason / Cimetière	10
Balade thermographique / Incivilités	11
Travaux	12
Personnel communal	13
Ecole	14
Père-Noël / Bibliothèque	15
Cérémonies	16
Les petites mains / MID / A travers chants	17
Don du sang / ACCA	18
Les archers	19
Virson s'anime	20
Tour de France	21 à 24
Jardin-forêt	25
Les pommiers	26
Informations et services	27
JDC	28

Chronique Virsonnaise n°49

Directeur de la publication : Thierry PILLAUD
Crédit photos : commune de Virson

Réalisation :

Imprimerie Actiade
ZA de la Sauzaie - 17100 Fontcouverte
Tél. 05 46 93 57 33- imprimerie@actiade.fr
Diffusion gratuite
Reproduction totale ou partielle interdite

LE MOT DU MAIRE

Chers Virsonnaises, chers Virsonnais,

Il n'est pas possible de revenir sur l'année 2020 sans parler de ce virus invisible qui est venu perturber notre quotidien.

Le virus parti de Chine aura mis très peu de temps à se propager. Les échanges internationaux de marchandises, les voyages d'affaires et de tourisme ont facilité sa propagation.

Au tout début, beaucoup ont cru à une simple grippe qui passe au bout d'une ou deux semaines de repos ; mais très vite l'inquiétude a grandi lorsque nos voisins italiens ou espagnols ont été touchés à leur tour.

Quand le virus est entré en France, la vague de contamination a été très rapide, les hôpitaux ont commencé à être débordés puis saturés. Les soignants ont alors compris l'ampleur de la tragédie qui était en train de se jouer ; car en effet nous pouvons parler de tragédie. Au plus fort de la crise sanitaire ils ont dû faire le tri des malades comme en temps de conflit.

La fermeture de toutes les écoles et collèges a été brutale et ensuite le confinement de tout le pays a mis un frein radical à l'ensemble de l'économie. Les personnes âgées se sont retrouvées isolées dans les EHPAD.

Nous avons alors connu des périodes de pénuries de denrées de première nécessité et des files d'attente interminables devant certains commerces. Nos déplacements ont été limités et contrôlés. Nos libertés individuelles auxquelles nous sommes tant attachés se sont trouvées restreintes.

La pénurie de masques et la méconnaissance de ce nouveau virus ont amené les plus hautes instances à prendre des décisions parfois contradictoires. Il a fallu réinventer de nouvelles méthodes de travail pour certains : le télétravail.

Après deux mois de confinement quasi général, la période de déconfinement a été délicate. Les écoles ont rouvert avec un protocole strict et très compliqué à mettre en œuvre. Les visites à nos parents dans les Ephaad ont été limitées. Les entreprises ont repris leurs activités au ralenti.

A la crise sanitaire s'est ajoutée la crise économique. Beaucoup de personnes fragilisées sont tombées dans la précarité.

Après une accalmie durant l'été, l'épidémie a repris à l'automne. Des couvre-feux ont été instaurés dans de nombreux départements. Un reconfinement un peu plus souple que celui du printemps est entré en vigueur fin octobre. Malgré ce second confinement la vie continue, les écoles restent ouvertes, les personnes peuvent aller travailler et la réouverture progressive des commerces redonne espoir car l'inquiétude a envahi le pays. Il faut bien dire que ce deuxième confinement avec ses contraintes a fortement impacté le moral des ménages : beaucoup de précautions à prendre, limitation des sorties, limitation des regroupements, protocoles draconniens... Nous n'aspirons tous qu'à une chose, retrouver une vie normale faite de projets, de retrouvailles en famille, entre amis... Durant cette année

2020 très spéciale, la solidarité et l'entraide entre voisins, famille ou collègues ont bien fonctionné.

Le Préfet a demandé l'activation du plan d'alerte et d'urgence en mobilisant le registre nominatif recensant les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Tous les foyers de Virson ont reçu un courrier dans leur boîte aux lettres en ce sens.

Nous espérons que l'espoir d'un vaccin efficace permettra de vaincre ce virus et que l'année qui s'annonce sera meilleure.

Toutes les manifestations ont été annulées à partir du mois de mars 2020.

Le Tour de France n'a pas pu prendre le départ comme prévu en juin. Son départ a été repoussé fin août. Nous avons eu la joie de le voir passer le 9 septembre à Virson. Beaucoup de personnes se sont déplacées pour voir passer la caravane et applaudir les coureurs. Ce fut le seul moment de partage et de convivialité de cette année 2020 dans le respect des règles sanitaires. Le rallye d'automne qui, lui aussi, devait passer par Virson n'aura pas eu le même sort que le Tour de France. Programmé du 6 au 8 novembre 2020, au moment de la recrudescence de la deuxième vague, il a été annulé.

Les élections municipales se sont déroulées dans ce contexte épidémiologique, l'équipe municipale a été en partie renouvelée dès le premier tour. En cette année difficile où tout s'est arrêté, l'équipe n'a pas pu s'installer avant fin mai.

Le projet d'assainissement collectif s'est poursuivi et s'est achevé à l'automne 2020.

La nouvelle équipe va lancer le projet d'enfouissement des réseaux dans les villages en 2021 ainsi que le réaménagement de la plaine de jeux.

Les travaux de la fibre, gérés par le Département avancent, le raccordement de la totalité de Virson est prévu pour 2022.

J'espère que l'Année 2021 verra l'éradication de ce virus et que nous pourrons tous retrouver une vie normale.

Je remercie les élus qui m'ont aidé dans ce contexte difficile à poursuivre la gestion de la commune. Je les remercie de s'être impliqués pour la distribution des masques fournis par le Conseil Départemental.

Je remercie les employés communaux qui ont assuré la continuité du service : les services techniques, le secrétariat, le personnel des écoles et de la cantine qui ont répondu présents pour accueillir les enfants des soignants durant le confinement.

Je remercie toutes les virsonnaises et tous les virsonnais qui ont respecté le confinement et qui se sont montrés solidaires et responsables pour le bien être et la santé de tous.

Je vous souhaite à toutes et tous une Bonne et Heureuse Année 2021.

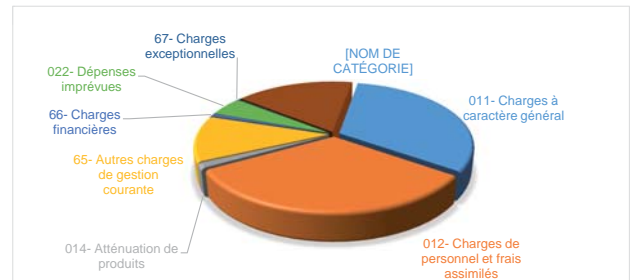
Thierry Pillaud



BUDGET PRIMITIF 2020

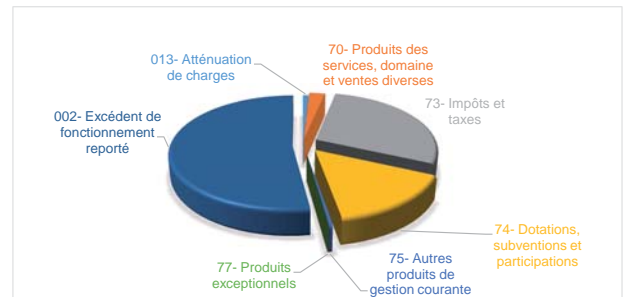
Dépenses de fonctionnement

Opérations	Montants	Pourcentages
011- Charges à caractère général	269 650,00	31,96%
012- Charges de personnel et frais assimilés	270 800,00	32,09%
014- Atténuation de produits	11 000,00	1,30%
65- Autres charges de gestion courante	99 635,00	11,81%
66- Charges financières	6 100,00	0,72%
022- Dépenses imprévues	41 537,05	4,92%
67- Charges exceptionnelles	1 300,00	0,15%
023- Virement à la section d'investissement	143 763,00	17,04%
TOTAL DEPENSES	843 785,05	100%



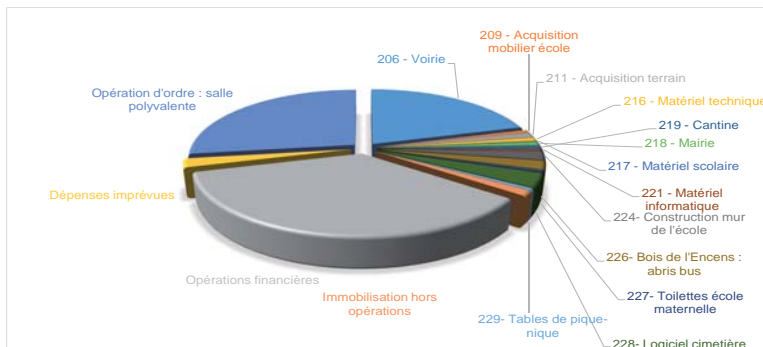
Recettes de fonctionnement

Opérations	Montants	Pourcentages
013- Atténuation de charges	7 300,00	0,87%
70- Produits des services, domaine et ventes diverses	20 700,00	2,45%
73- Impôts et taxes	240 410,00	28,49%
74- Dotations, subventions et participations	130 830,20	15,51%
75- Autres produits de gestion courante	3 361,50	0,40%
77- Produits exceptionnels	0,00	0,00%
002- Excédent de fonctionnement reporté	441 183,35	52,29%
TOTAL RECETTES	843 785,05	100%



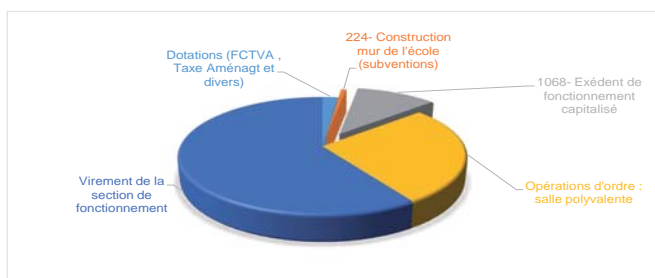
Dépenses investissement

Opérations	Montants	Pourcentage
206 - Voirie	50 000,00	21%
209 - Acquisition mobilier école	1 500,00	1%
211 - Acquisition terrain	3 000,00	1%
216 - Matériel technique	2 000,00	1%
217 - Matériel scolaire	500,00	0%
218 - Mairie	2 000,00	1%
219 - Cantine	2000,00	1%
221 - Matériel informatique	1 000,00	0%
224- Construction mur de l'école	5 000,00	2%
226- Bois de l'Encens : abris bus	5 000,00	2%
227- Toilettes école maternelle	1 200,00	0%
228- Logiciel cimetière	8 000,00	3%
229- Tables de pique-nique	1 200,00	0%
Immobilisation hors opérations	3 000,00	1%
Opérations financières	86 285,94	36%
Dépenses imprévues	5 000,00	2%
Opération d'ordre : salle polyvalente	65 844,97	27%
TOTAL Dépenses	242 530,91	100,00%



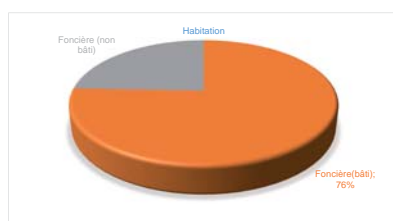
Recettes investissement

Opérations	montants	pourcentage
Dotations (FCTVA , Taxe Aménagt et divers)	4 901,34	2%
224- Construction mur de l'école (subventions)	1 690,00	1%
1068- Exédent de fonctionnement capitalisé	26 331,60	11%
Opérations d'ordre : salle polyvalente	65 844,97	27%
Virement de la section de fonctionnement	143 763,00	59%
Total recettes	242 530,91	100%



Vote des trois taxes

	Taux 2019	Taux 2020	Produit attendu
Habitation	10,02%		
Foncière(bâti)	18,88%	18,88%	101 140 €
Foncière (non bâti)	65,91	65,91	32 625 €
TOTAL			133 765 €



Et si on devenait un territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ?

La Communauté de Communes Aunis Sud souhaite devenir un nouveau territoire zéro chômeur de longue durée afin de permettre, à toutes les personnes volontaires et en recherche d'emploi depuis plus d'un an, l'obtention d'un emploi en Contrat à Durée Indéterminée (CDI).

Vous êtes dans cette situation et souhaitez en savoir plus sur ce nouveau projet ?

Rendez-vous lors des permanences d'accueil et d'information tous les lundis, de 14h à 16h, à la Maison de l'Emploi de Surgères (square du Château).

PROJET ÉMERGENT D'AUNIS SUD  **TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE**

Et si on devenait un Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ?

Ce n'est pas le travail qui manque



Puisque de nombreux besoins de la société ne sont pas satisfaits

Personne n'est inemployable



Toutes celles et tous ceux qui sont durablement privés d'emploi ont des savoir-faire et des compétences

Ce n'est pas l'argent qui manque



Puisque chaque année le chômage de longue durée entraîne de nombreuses dépenses et manques à gagner que la collectivité prend à sa charge

© Graphique: service communautaire CDD-AunisSud / Illustrations: Terepis

Pour en savoir plus
Permanences tous les lundis
de 14h à 16h
Maison de l'Emploi • Surgères

Aunis Sud
 la communauté de communes



Et si vous deveniez membre bénévole issu de la société civile au
Conseil de Développement de l'Aunis ?

APPEL À CANDIDATURES

du 15/12 /2020 au 15/02 /2021

Venez apporter votre expérience d'habitant, de professionnel ou d'acteur associatif autour de quatre thématiques majeures :

Bien communiquer,
 s'alimenter,
 se déplacer,
 habiter, en Aunis



Aunis Sud
 140 Communes de Communes
www.aunis-sud.fr

Communauté de Communes
Aunis Atlantique
www.aunisatlantique.fr

Envoyez votre candidature à l'adresse mail ci-dessous :
d.theraud@ais-sud.fr
 ou renseignez-vous au 05 17 83 41 82

C'EST SIMPLE, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !



Bouteilles et flacons
en plastique



Barquettes en plastique
ou en polystyrène



Briques alimentaires
et emballages
en cartons



Emballages en métal
(acier et aluminium)



Plastiques souples



Pots et gobelets
en plastique



Conception Instant Urbain

MIEUX TRIER,
C'EST PENSER À DEMAIN
CYCLAD.ORG

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir



Transport à la demande

La Région Nouvelle-Aquitaine se préoccupe du quotidien de ses habitants et de leurs problèmes de mobilité. Les transports constituent un enjeu majeur de l'action régionale.

Au regard des difficultés de déplacement que peuvent rencontrer de nombreux charentais-maritimes vivant en milieu rural, **la Région Nouvelle-Aquitaine rappelle que le service de transport à la demande (TAD)** mis en place depuis septembre 2018 est toujours opérationnel sur tout le territoire de la communauté de communes Aunis-Sud.

Le TAD est à la disposition de tous les concitoyens, offrant une solution de transport de proximité à un tarif très modique, vers les villes les plus proches centralisant des espaces de service, de loisir et lieux de démarches administratives. Ce réseau de transport s'adresse notamment aux personnes rencontrant ponctuellement ou quotidiennement des difficultés pour se déplacer

comme par exemple les jeunes sans permis et les personnes âgées en manque d'autonomie.

Sous réserve d'une réservation téléphonique préalable, chacun peut donc **être pris en charge par un transporteur à son domicile pour être transporté une à deux fois par semaine vers les villes de SURGERES et de AIGREFEUILLE D'AUNIS**. Ce service fonctionne suivant des jours et horaires précisés dans [la fiche horaire ci-dessous](#).

La Région estime que ce service semble encore méconnu et faiblement utilisé sur le territoire de la CDC Aunis-Sud.



Le Transport à la Demande est un service public et collectif, ouvert à tous, proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité (médecins, supermarchés, centre social...) et les gares de votre communauté de communes (minimum à 3 km de votre domicile). Ce service, à un tarif modique, fonctionne aux jours et horaires indiqués dans cette fiche horaire (hors jours fériés).

COMMENT FAIRE ?

- 1 J'appelle au **0 800 73 01 46** Service à l'appel gratuit au plus tard la veille de mon déplacement avant 17h00. (Pour les déplacements du samedi et du lundi, je réserve le vendredi avant 17h00).
 - 2 Je donne mon nom, mes coordonnées et indique ma destination.
 - 3 L'opérateur m'indiquera l'heure prévisionnelle de ma prise en charge et me confirmera l'heure d'arrivée à destination. Je pense à réserver mon retour si besoin.
 - 4 Je me tiens prêt devant mon domicile lorsque le véhicule se présente.
- 4 Je règle mon voyage auprès du conducteur.
- C'est parti!!!*
- ➔ Pour le retour, rdv sur le lieu initial de dépôt à l'heure convenue.

VOS AUTRES DISPOSITIONS TARIFAIRES POUR LE TAD ET LE CAR

	TARIF
CARNET 10 VOYAGES	16 €
CARNET 10 VOYAGES Jeune - de 28 ans **	8 €

Service accessible également aux titulaires d'un abonnement sur carte papier.

VENTE PAR CORRESPONDANCE

Les carnets de 10 voyages sont vendus, sous format papier uniquement par correspondance en faisant une demande écrite avec votre adresse postale et un règlement à l'ordre de TAD/LC17.

à **Région Nouvelle-Aquitaine**
Sous-Direction des Transports Routiers de Voyageurs
CS 10410 - 20 rue de la Somme
17024 LA ROCHELLE

** Une photocopie de la carte d'identité pour les jeunes de moins de 28 ans.

CHARENTE-MARITIME

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Vos déplacements de porte-à-porte

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AUNIS SUD
SURGÈRES - AIGREFEUILLE
D'AUNIS



Reservez

*Nous venons
VOUS CHERCHER
À DOMICILE!*

transports.nouvelle-aquitaine.fr



La Région vous transporte

2€ Le voyage
tarif public
0,40€ Le voyage
tarif "Solidarité"
* Sur présentation de la Carte Solidaire



Les bons gestes pour préserver la qualité du service d'assainissement

Dans les grands centres urbains antiques de Rome et d'Alexandrie, existait déjà un grand égout, dénommé « cloaca maxima ». Puis au Moyen-Age, des caniveaux furent creusés au milieu des rues pavées des villes avant que les réseaux ne deviennent souterrains. D'ailleurs on s'imagine encore nos lointains ancêtres jetant leurs déchets depuis leur fenêtre au milieu de la rue. Aujourd'hui, la réalité a bien changé. Pourtant l'habitude de tout jeter à l'égout n'a pas encore totalement disparu. Voici quelques pratiques qui posent encore problème.

Les faux amis

L'expression « tout-à-l'égout » est un faux ami qui donne du fil à retordre à nos services d'assainissement. Le réseau n'est pas une poubelle. Parmi les mauvaises habitudes à proscrire, on trouve :

- Jeter des **produits chimiques** dans l'eau. Les peintures, les solvants, les hydrocarbures, etc. ne doivent pas être jetés dans l'évier de la cuisine, ni même du garage. Même liquides, ils doivent être déposés en déchèterie pour suivre la filière de traitement adéquate. Non seulement ils endommagent les canalisations mais ils tuent les bactéries cultivées en station d'épuration pour dépolluer les eaux usées. Sans une flore bactérienne équilibrée, la qualité du traitement en station est moins bonne, ce qui n'est pas sans risque pour la santé et l'environnement. Autre désagrément : les solvants sont volatiles. Ils passent le siphon et engendrent de mauvaises odeurs nocives pour celles et ceux qui les respirent.

- Même chose pour les restes de **médicaments**. A rapporter à votre pharmacien.
- Envoyer l'**eau pluviale** dans les réseaux d'assainissement. Les gouttières ne doivent en aucun cas rejoindre les conduites d'eaux usées et il est interdit d'ouvrir les regards d'assainissement pour évacuer l'eau de pluie en cas d'inondation. Les stations d'assainissement sont en effet conçues pour traiter les eaux usées d'une population déterminée. Lorsque des eaux de pluie s'infiltrent dans le réseau, elles le saturent et il déborde.
- Pour les mêmes raisons, il ne faut pas vider sa **piscine** dans le réseau d'assainissement. C'est une eau qui n'a d'ailleurs pas besoin d'être traitée. L'eau de la piscine se vide dans le réseau pluvial ou dans un puisard. En revanche, l'eau de nettoyage des filtres doit passer par l'assainissement pour être traitée.

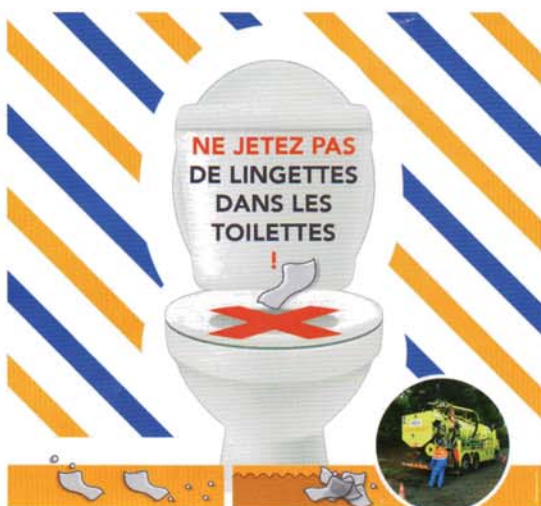
Les fausses bonnes idées

Certaines campagnes de publicité peuvent laisser penser qu'on peut **jeter dans la cuvette des WC** certains objets, de type lingette ou encore tube de rouleau de papier hygiénique. A proscrire. Ils sont un des problèmes les plus importants des services d'assainissement. Quand ils rejoignent les collecteurs, ils s'amassent, s'entortillent et bouchent le réseau. Cela a pour effet de provoquer des débordements dans la rue. Il faut alors déplacer un camion hydrocureur pour débloquer la situation. Là encore, le terme biodégradable est un faux ami. Il ne veut pas dire soluble dans l'eau. Une lingette met en réalité 3 mois à se dégrader. L'eau ne fait que la transformer en amalgame.

Et on pourrait citer bon nombre d'objets qui n'ont rien à faire dans les toilettes : lentilles, cotons-tiges, couches-culottes, tampons périodiques, litières pour chat...

Autre idée à éviter : **se raccorder au réseau d'assainissement collectif via son ancienne fosse septique**. Il est impératif de rejeter directement ses eaux usées dans le réseau. Pourquoi ? Parce que les eaux usées fermentent dans la fosse et deviennent acides, ce qui endommage les conduites en ciment notamment. De plus la fermentation génère un gaz mortel (H₂S). Attention aussi au poste de relèvement privé des maisons situées en contrebas de la route. La capacité de la pompe du poste doit être suffisante pour éviter là aussi la stagnation de l'eau et donc la fermentation.

Enfin, tout un chacun doit veiller à raccorder toutes ses eaux sanitaires à l'assainissement : évier, lavabo, douche, baignoire, appareils électro-ménagers, toilettes... à la maison mais aussi au garage ou dans les dépendances. Nos agences RESE disposent de service à la clientèle en mesure de renseigner le public sur les habitudes à prendre pour protéger notre environnement, notre santé et notre qualité de vie. N'hésitez pas à les contacter !



Biodégradables mais non solubles dans l'eau, elles s'accumulent et forment des bouchons dans les canalisations entraînant des débordements dans la rue et des interventions lourdes (hydrocurage).

Lingettes corporelles et ménagères...



Adoptez le bon geste jetez-les à la poubelle !



En cas de problème, contactez votre agence locale Coordonnées sur www.rese.fr

La RESE lance une campagne de communication pour sensibiliser le public au problème des lingettes. Des affiches sont disponibles en agence pour les mairies qui souhaitent relayer l'information.

Le Conseil Municipal

Le premier tour des élections municipales s'est déroulé le dimanche 15 mars 2020 en pleine période épidémique. Le nouveau conseil élu dès le premier tour n'a pu se réunir que le

lundi 25 mai 2020 pour l'élection du maire et des adjoints. Mesures sanitaires obligent, le conseil a dû se tenir dans la salle des fêtes.



Les commissions communales

BÂTIMENTS

FABROL Alain
LEMOUEL Mathieu
MOREAU Richard
PENON Vincent
PILAUD Thierry
TREVIN Sébastien

VOIRIE

FABROL Alain
LEMOUEL Mathieu
MOREAU Richard
PENON Vincent
PILAUD Thierry
TREVIN Sébastien

ENVIRONNEMENT

ARNOULD Céline
CARCAULT Colette
FRANCHET Véronique
MOREAU Richard
PILAUD Thierry

ANIMATION

ARNOULD Céline
BERTAUX Yves
CARCAULT Colette
FABROL Alain
GASPAR Annie
PILAUD Thierry

AFFAIRES SCOLAIRES

AUDIART Marine
FRANCHET Véronique
LEBLANC Olivier
LELEU Sylvain
PILAUD Thierry

CANTINE

AUDIART Marine
FRANCHET Véronique
LEBLANC Olivier
LELEU Sylvain
MOREAU Richard
PILAUD Thierry

Conseiller communautaire

PILAUD Thierry suppléant : MOREAU Richard

Délégué EAU 17 : PILAUD Thierry

Délégué suppléant SYRIMA : PENON Vincent

Délégué PAPJ : PILAUD Thierry

Membres des commissions communautaires

Finances : PILAUD Thierry

TZCLD : PILAUD Thierry

Environnement- Déchets : CARCAULT Colette

Tourisme : ARNOULD Céline

Equipements communautaires- Voirie : MOREAU Richard

Enfance jeunesse famille : LEBLANC Olivier

Culture : LELEU Sylvain

Planification et urbanisme : TREVIN Sébastien

Mobilités : FRANCHET Véronique

Sports : LEMOUEL Matthieu

Développement social : FABROL Alain

Délégués après des différents syndicats départementaux

SDEER : MOREAU Richard

EAU 17 : MOREAU Richard

Syndicat Départemental de la Voirie : PILAUD Thierry

SOLURIS : PILAUD Thierry

Syndicat d'assainissement d'Aigrefeuille : PENON Vincent , COUSSOT François-Xavier

Correspondant tempête ENEDIS : MOREAU Richard , TREVIN Sébastien

PAPJ : FRANCHET Véronique



RECENSEMENT

de la population 2021

www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population devait avoir lieu cette année du 21 janvier 2021 au 20 février 2021.

Se faire recenser est un geste civique qui permet de connaître la population exacte de notre commune. De ces chiffres découlent le calcul de la participation de l'Etat au budget de la commune.

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons et après une large concertation auprès notamment des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), **l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.** Les associations d'élus consultées ont unanimement soutenu ce report.

Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité. La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021.

D'autres solutions comme une collecte uniquement par internet ou la substitution par des enquêtes téléphoniques ont été étudiées mais ne permettent pas de garantir l'exhaustivité de l'enquête. Un report aux mois de mai-juin a également été analysé, mais il comporte le risque que des mouvements de population, fréquents à cette période, empêchent la bonne localisation des habitants dans leur résidence principale.

L'Insee affirme que la décision prise est toutefois la plus raisonnable dans le contexte actuel. L'Insee forme le vœu que les mois qui viennent soient plus propices pour préparer la campagne de recensement 2022 dans de meilleures conditions.

Rendez-vous est donc donné en janvier 2022 pour la prochaine enquête de recensement en sachant qu'il est toujours recommandé de privilégier le recensement par internet plutôt que le recensement papier.

Nous aurons largement le temps d'en reparler, d'ici la prochaine campagne de recensement

T.P.

Le Département s'engage pour le très haut débit

LE DÉPARTEMENT A CHOISIT «CHARENTE-MARITIME TRÈS HAUT DÉBIT» POUR DÉPLOYER LA FIBRE OPTIQUE DANS 270 000 FOYERS

La couverture en services numériques est un enjeu majeur pour l'attractivité du département de la Charente-Maritime et indispensable pour de nombreuses activités économiques.

L'ambition du département est de couvrir l'intégralité du territoire en fibre optique FTTH d'ici **2022**.

Le Département s'appuie sur l'opérateur «Charente-Maritime Très Haut Débit», pour la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation pendant 25 ans du réseau fibre.

Lorsque la fibre optique sera déployée dans notre commune, le réseau sera alors ouvert à tous les Fournisseurs d'Accès Internet qui le souhaitent, auprès desquels vous pourrez souscrire des abonnements à Très Haut Débit.

La crise sanitaire, imprévisible, a ralenti le déploiement du réseau Très Haut Débit. Malgré tout, les travaux se sont poursuivis pendant les périodes de confinement, à un rythme plus lent, bien évidemment, lié aux contraintes sanitaires, aux restrictions de déplacements et aux difficultés d'approvisionnement.

Pour certaines communes, les délais de fin des travaux ont été rallongés de quelques mois.

Pour la commune de Virson, les travaux ont commencé en 2019 et doivent se terminer en 2022 comme prévu initialement. La crise sanitaire n'aura pas eu trop d'impact sur le calendrier des travaux pour notre commune.

Pour plus d'informations, et savoir quand votre logement sera éligible à la fibre optique, vous pouvez vous connecter sur le site web : www.charentemaritimetreshautdebit.fr

T.P.





Blason de Virson

La municipalité remercie chaleureusement Mr Jean-François BINON qui a gracieusement réalisé le blason de la commune de Virson. Vous le découvrirez désormais sur tous les documents officiels de la mairie.

La description héraldique du blason de la commune de Virson est :

« de gueules au pont isolé d'une arche d'or maçonné de sable accompagné en chef d'un épi de blé tigé et feuillé de deux pièces d'or et en pointe d'une rose de jardin tigée et feuillée de deux pièces de même ; chapé de vair »

- * gueules = couleur rouge
- * isolé = qui ne touche aucun bord
- * maçonné = quand on voit le dessin des briques
- * sable = couleur noire
- * en chef = vers le haut du blason
- * en pointe = vers le bas du blason
- * deux pièces = 2 feuilles
- * de même = de la même dernière couleur citée (ici d'or)
- * chapé = pointe qui remonte vers le milieu du blason
- * le « vair » (pièces petites cloches bleues et blanches)

La signification des symboles du blason

le « vair » : pièces petites cloches bleues et blanches, dans le blason de la famille « De Maingot »
 le pont d'or : dans le blason de la famille « De Pont » et qui évoque les 3 ponts à l'entrée de Virson
 le « chapé » : pointe vers le haut, évoque la motte castrale de Virson

le blé : évoque le caractère rural et agricole de la commune
 la rose : attribut de Notre-Dame qui évoque l'église Notre-Dame

T.P.

Un nouveau logiciel pour la gestion du cimetière

Dans le cadre de la simplification des tâches et de la dématérialisation des données, la municipalité de Virson a fait le choix d'acquérir le nouveau logiciel cimetière proposé par Soluris, le syndicat informatique de la Charente-Maritime. Ce logiciel est commercialisé par la société Néocim.

Neocim réalise la saisie de toute l'antériorité du cimetière, livre un outil prêt à l'emploi et assure la formation des agents.

Le travail consiste en :

- une levée topographique par un drone qui survole le cimetière et permet d'avoir un plan exact du cimetière et des emplacements
- la scannerisation et la saisie des titres de concession
- la photographie de chaque emplacement
- la saisie des inhumés

Une réunion est organisée à la suite de ces travaux pour contrôler les bases de données.

Par la suite, le logiciel est simple et facile d'utilisation. Il facilite la gestion des emplacements, des concessions, des concessionnaires et des inhumés grâce à une cartographie interactive avec photos des emplacements et en permet la recherche graphique.

La gestion est automatisée grâce à :

- un système d'alerte pour la reprise des concessions échues ou déclarées abandonnées (impression automatique des certificats d'affichage, procès- verbaux, notifications, ...).

- une impression des registres obligatoires (concessions, inhumés).
- une indexation automatique des impressions (titres de concession, autorisation d'inhumation, autorisation de travaux ...)
- un module permet la scannerisation et le traitement des documents avec rattachement à leurs emplacements.

Avec ce nouveau logiciel, la gestion du cimetière est simplifiée et sécurisée. Elle se fait dans le plus strict respect de la législation funéraire.

T.P.



Balade thermographique : 4 mars 2020

Solen LAUDRIEC de l'Espace Info Énergie Aunis Vals de Saintonge, service commun aux Communautés de Communes Aunis Atlantique, Aunis Sud et Vals de Saintonge est venue le 4 mars 2020 à 19 heures à la salle des associations pour nous présenter l'agence pour laquelle elle travaille.

Après une demi-heure d'explications sur la caméra thermique, ses avantages et ses limites, le groupe avait prévu de se déplacer dans le village en analysant la signature thermique des différents bâtiments, mais la pluie diluvienne qui est tombée à ce moment là n'a pas permis de faire les tests.

Enfin, le groupe de retour à la salle a participé à une séance de questions/réponses avant un pot de conclusion.

Vous avez des questions :

- Comment isoler mon habitation de façon efficace ?
- Quel est le meilleur chauffage pour mon logement ?

- Comment comparer des devis d'artisans ?
- Comment financer mon projet, quelles sont les aides existantes ?

L'Espace Info Energie est un service gratuit pour vous conseiller techniquement et financièrement tout au long de votre projet de rénovation ou de construction.

Il peut aussi vous orienter vers les organismes et services compétents afin de sécuriser et concrétiser vos projets. Vous donner les informations fiscales et réglementaires sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

N'hésitez pas à les contacter, par mail à eie@aunis-valsdesaintonge.fr, lors de leur permanences à Surgères le mardi à l'espace communautaire Berlioz 5, rue Jean Philippe Rameau.

Vous trouverez à la Mairie un flyer de présentation.



V.F.

Faisons preuve de savoir vivre

Il est fréquent de retrouver au pied des CUBO, des bouteilles en verre que des personnes indélicates déposent à même le sol au lieu de les mettre dans le container. Ceci est dangereux car il y a risque de casse et de blessures pour autrui. De plus, l'agent communal n'est pas payé à ramasser ce que des individus peu scrupuleux ont laissé traîner.

De même pendant le confinement, alors que la borne à vêtements usagés était pleine, des personnes ont continué à déposer leurs sacs au pied de la borne. Les textiles après avoir pris la pluie ne sont pas récupérés par le Relais. Encore une fois, c'est l'agent communal qui a dû se charger de ramasser tous les paquets. Il eût été plus intelligent de garder les paquets chez soi en attendant le déconfinement.

Quelle image donnent à leurs enfants, ces parents qui viennent se débarrasser des jouets au pied des containers ?

Combien de temps encore faudra-t'il rappeler que des déchèteries existent sur le territoire de la CDC ?

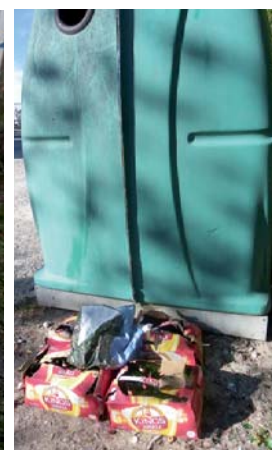
Tout le monde a reçu dans sa boîte aux lettres les horaires et les lieux des déchèteries.

Les auteurs de ces incivilités se reconnaîtront.

Ces dépôts s'apparentent à des dépôts sauvages et sont passibles d'une amende au même titre que les dépôts sauvages que l'on trouve trop souvent en pleine nature.

A ce propos, si des propriétaires trouvent des dépôts sauvages sur leur propriété et qu'un indice permet d'identifier les auteurs des faits, qu'ils n'hésitent pas à appeler les forces de l'ordre.

T.P.



Travaux

Dans le contexte difficile que nous connaissons actuellement et qui risque de perdurer une partie de 2021, les travaux de voirie et de bâtiment ont été pour beaucoup différés.

LA VOIRIE

Les fortes pluies du début de l'année ont provoqué des inondations responsables de l'écroulement d'une partie de la route traversant le bois de la Sergenterie. L'ancien caniveau écroulé a été remplacé par une buse et la chaussée reprise sur une quinzaine de mètres.

Au Bois de l'Encens, c'est sur le « chemin Bas » très dégradé qu'ont eu lieu les travaux de voirie. La route a été complètement reprise, des emplacements pour le stationnement des véhicules et des espaces à végétaliser ont été créés. Un abri bus a été mis en place à hauteur du n°2 de la rue. Par la suite, au bout de cette voie, lors de l'enfouissement des réseaux un luminaire sera ajouté à ceux déjà existants. (programme pour lequel le conseil travaille actuellement).

Toujours au Bois de l'Encens, le département a réalisé un aménagement au carrefour de la D205 et de la D116. Des bordures ont été coulées afin de canaliser l'eau et de protéger les accotements.

L'ASSAINISSEMENT

La dernière tranche touche à sa fin. Les propriétaires de la rue des Granges, de l'impasse des Fleurs ainsi que de l'impasse des Sources ont reçu l'autorisation de raccordement au réseau (après la reprise de quelques imperfections). La route des Granges a été complètement refaite pour un coût total de 27000€ dont la moitié à la charge de la commune.

Au niveau du poste de relevage de la rue des Granges, une liaison douce a été créée entre la rue des Granges et l'impasse des Sources.

Dans un même temps, toutes les habitations de la commune non raccordables à l'assainissement collectif se sont vues contrôlées de manière individuelle et obligatoire par la société NCA mandatée par EAU17. Chaque propriétaire a ainsi bénéficié du compte-rendu de cette visite, des obligations qui leurs incombent en cas de non-conformité...et bien sûr, de la facture d'un montant de 110 euros !

A L'ECOLE

Lors des congés d'été, Mr Schmitt a installé des séparations entre chaque toilette (aménagement demandé lors des conseils d'école précédents), pour permettre plus d'intimité aux enfants. Il a aussi mis en place des bacs en bois fabriqués par ses soins dans le jardinet entre les deux bâtiments pour permettre aux élèves de s'initier au jardinage.

C'est sur les conseils de la gendarmerie, afin de sécuriser l'école, que ce même jardin a été clôturé par un mur en structure légère (puisque pas de structure solide pour asseoir les fondations), travaux réalisés par l'entreprise « Chiasson Muraro Pouvreau » de St Jean de Liversay.

Lors des congés de la Toussaint, à la demande des enseignants, des tasseaux pour accrocher les productions des enfants ainsi que des étagères supplémentaires ont été installés dans les différentes classes. N'ayant pas encore de remplaçant pour l'agent technique les travaux réalisés l'ont été par Mr Leleu Sylvain et moi-même.

Pour répondre aux demandes des parents d'élèves concernant le manque de visibilité (dû au bus stationné le long de la route) le sens de circulation du parking a été inversé.

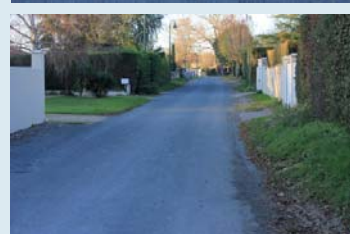
Sur la plaine de jeux, une nouvelle table forestière a remplacé celle qui était très abimée par le temps.

L'AGENT TECHNIQUE

Comme vous l'aviez peut-être remarqué, la commune n'avait plus d'agent technique depuis le 11 septembre 2020, date à laquelle Mr Schmitt a eu l'opportunité d'évoluer comme chef d'équipe au sein d'une plus grande collectivité. Je lui souhaite réussite dans ses nouvelles fonctions !

A compter du 1er décembre 2020, c'est Mr Bourreau Laurent (en poste à mi-temps sur une commune voisine) qui a repris à plein temps l'emploi laissé vacant. Bienvenue à lui !

R.M.



Personnel communal, du changement !

Des changements sont intervenus dans l'équipe des employés communaux.

A L'ÉCOLE

- Mme Yasmine Barbier assure la fonction d'ATSEM dans la classe de Mr Trégaro.
- Mme Valérie Demoutiez est mise à disposition par la commune de Chambon sur un mi-temps en binôme avec Mme Christine Quetier sur le poste d'ATSEM dans la classe de Mme Albert. Toutes les deux font partie des effectifs de la commune de Chambon.
- Mme Marie Radon est toujours fidèle sur son poste d'ATSEM dans la classe de Mme Bodin, la nouvelle directrice. (voir photo sur l'article suivant)

A LA CANTINE

Mme Stella Richard est la nouvelle cantinière depuis la rentrée de septembre. Mme Richard a déjà travaillé en restauration scolaire et était employée en restauration collective dans un EHPAD avant d'être recrutée à Virson. Elle assure le suivi des commandes, le pointage des enfants présents, la préparation de la salle de cantine, le dressage des tables, le réchauffage des plats et le service. Elle aide à la surveillance des enfants avant la reprise de la classe. Elle lave, range la vaisselle et fait le nettoyage de la salle de cantine et de la cuisine. Elle est aidée pour cela par l'agent de ménage, Mme Yulia Lefranc. Elle participe ensuite à l'accueil périscolaire et au ménage dans les classes.

AU MÉNAGE

Le protocole sanitaire lié au Covid nous a obligé à prendre un nouvel agent de ménage. C'est Mme Yulia Lefranc qui assure cette fonction depuis la rentrée de septembre. La désinfection qui doit être réalisée tous les jours à l'école, à la cantine, le soir à l'accueil périscolaire après le départ des derniers enfants a nécessité le recrutement d'une nouvelle personne. De même la mairie et tous les locaux communaux doivent être régulièrement désinfectés.



Mme Yulia Lefranc et Mme Stella Richard

AUX SERVICES TECHNIQUES

Mr Laurent Bourreau est le nouvel agent communal depuis le 1er décembre 2020. Il remplace Mr Schmitt muté sur la commune de la Jarne à sa demande. Avant d'être recruté à Virson Mr Bourreau était employé sur un poste d'agent communal en renfort à mi-temps sur la commune voisine de Puyravault. Vous aurez sans doute l'occasion de le rencontrer sur la commune lors de l'entretien des rues.



AU SECRÉTARIAT

Le secrétariat est le seul poste qui n'a pas vu de changement de personnel en 2020. Mme Aurélie Boulan assure le secrétariat depuis septembre 2016. Depuis plus de quatre ans au service de la commune, tout le monde la connaît et apprécie son professionnalisme.



T.P.

La cantine

Pour la fin de l'année, à l'approche des fêtes, Stella a décoré la cantine avec les créations des enfants réalisées à l'école. Elle a demandé à chaque enfant d'apporter une petite

décoration. Les enfants étaient heureux de voir leurs décorations accrochées dans la cantine qui fait partie de leur lieu de vie quatre jours par semaine.



A la maternelle

Cette année est une année un peu spéciale et la rentrée à l'école l'a été également. Malgré le protocole, les enfants de l'école ont quand même pu rencontrer leur nouvel enseignant pour cette année ! Dans l'école, il y a une nouvelle enseignante, maîtresse Emma, qui est aussi la nouvelle directrice. Elle remplace donc maîtresse Emmy qui est partie dans une autre école.

Par ailleurs, cet été la mairie a installé des séparations dans les toilettes des enfants, pour que ceux-ci soient plus dans l'intimité. Nous l'en remercions !

Comme chaque rentrée, nous nous rendons avec plaisir au verger de Virson pour récolter les pommes. Cette année, contrairement à la précédente, le verger n'était pas chargé en fruits mais nous avons pu en profiter quand même. Cette première escapade hors école permet ensuite la réalisation de recettes en classe mais aussi quelques activités de tri, d'arts visuels, de lectures d'histoires... On se régale à tout point de vue chaque mois de septembre !

L'année dernière fut une année particulière, entre l'école à la maison lors du confinement et le retour à l'école dans des conditions sanitaires très strictes. Les projets engagés dans l'année se sont donc arrêtés, comme le projet « natures et jardins » en partenariat avec l'association PAPJ (Plaine D'Aunis Plein de Jeunes) pour un jardin pédagogique au sein de l'école. Le projet d'une journée de sortie au Pôle nature de Taugon a donc lui aussi été annulé.

L'année dernière avait été mis en place « l'école ouverte aux parents », les parents (en fonction de leur planning et de la place dans la classe) pouvaient s'inscrire afin de participer à une matinée dans l'école dans la classe de leur enfant. Cette action a été mise en place suite aux assises de la maternelle de mars 2018 qui prônaient la liaison école-familles. Cette ouverture de l'école

aux parents fait elle aussi une « pause » le temps que la situation sanitaire évolue plus favorablement. Nous en sommes désolés et nous espérons rouvrir l'école aux parents dès que possible !

Au vue de la situation sanitaire actuelle, l'école maternelle de Virson ne se projette pas pour le moment dans des projets de sorties avec bus. Mais nous ferons tout pour que cela continue au sein de l'école et que les élèves puissent encore découvrir de nouvelles choses et de nouveaux lieux dès que possible !

La directrice, Emma Bodin



En haut : Gilles Tregaro, enseignant classe PS/MS, Emma Bodin enseignante PS/MS et directrice, Cynthia Albert enseignante MS/GS.

En bas : Valérie Demoutiez ATSEM classe maîtresse Cynthia, Yasmine Barbier ATSEM classe maître Gilles, Marie Radon ATSEM classe maîtresse Emma, Christine Quetier ATSEM classe maîtresse Cynthia.

Coût de la scolarité 2019-2020

Coût de scolarité d'un enfant :

Coût d'un enfant scolarisé à Virson : 1490,28€

Coût d'un enfant scolarisé à Bouhet : 828,02€

Coût d'un enfant scolarisé à Chambon : 839,20€

Coût moyen d'un enfant scolarisé sur le RPI : 1046,97€

La différence de coût entre un enfant scolarisé à Virson et à Bouhet ou Chambon s'explique par le fait que la commune de Virson accueille l'école maternelle. Une ATSEM est affectée à chaque classe pour la journée entière. **Il faut bien préciser que cela est un choix de la municipalité** car si la loi dit que chaque classe doit disposer des services d'une ATSEM, elle ne précise pas un temps de présence obligatoire auprès des enseignants.

Coût de la cantine :

Prix de revient d'un repas : 5,39€

Prix facturé aux parents : 2,40€





Le Père-Noël



Cette année, en raison de l'épidémie de Covid, le Père-Noël n'a pas pu venir à la rencontre des enfants de l'école maternelle.

Par contre, les enfants ont pu le voir grâce à un petit film qui a été tourné avec la troupe « Les Bartos ».

Mickey, Minnie et le clown Bartos se sont retrouvés devant la maison du Père-Noël pour l'accueillir et faire vivre aux enfants un moment magique.

Ensuite le Père-Noël, Mickey, Minnie et le clown Bartos ont fait un tour en petit train dans la cour de l'école avant de repartir au pays du Père-Noël. Le Père-Noël a déposé pour chaque classe un coffret de bonbons au chocolat offert par la municipalité.

Les enfants ont été émerveillés devant cette petite histoire du Père-Noël.

Merci au Père-Noël de s'être arrêté à Virson et merci à la troupe « Les Bartos » de l'avoir accompagné.

T.P.



Bibliothèque

La bibliothèque a également subi la crise de la Covid.

Elle n'a pas pu accueillir les élèves de l'école, qui elle-même était fermée, et n'a pas pu non plus accueillir le public par sécurité.

Après le gros de l'épidémie passé, nous avons quand même pu rouvrir courant juin avec bien sûr toutes les précautions nécessaires: Port du masque, gel désinfectant et sens de circulation.

Depuis mi-septembre, les enfants de la maternelle ont également repris le chemin de la bibliothèque.

Lecture d'une histoire puis emprunt d'un livre font parti du rituel de ce moment partagé avec eux.

Le stock de livres est renouvelé régulièrement par des achats, des dons et le passage du bibliobus (400 livres échangés tous les 6 mois).

Le prêt des livres est GRATUIT pour tous et des magazines sont également à votre disposition.

Nous vous accueillons le jeudi de 15H30 à 17h30 et le samedi matin de 10h à 12h.

A bientôt,

C.C.



Octobre Rose 2020



Comme chaque année, en octobre, les abords de la mairie se sont parés de **rose**.

La campagne de lutte contre le cancer du sein organisée par l'association **Ruban Rose** dure du 1er au 30 octobre. Pendant un mois, l'association entend lutter contre le cancer du sein en organisant une campagne de sensibilisation sur l'importance du dépistage précoce, car aujourd'hui le cancer du sein touche une femme sur huit. Plus un cancer du sein est détecté tôt, plus les chances de guérison sont importantes.

T.P.

Cérémonie au Château des Granges



La commémoration au Château des Granges aura été cette année la seule cérémonie qui aura pu se tenir normalement. Programmée le 3 février 2020, quelques semaines avant le début de l'épidémie de la Covid 19, la cérémonie a mobilisé une quinzaine de porte-drapeaux. Le public aussi est venu nombreux.

Les anciens combattants du Régiment des Zouaves, atteints par le grand âge sont de moins en moins nombreux à pouvoir participer à cette commémoration.

Monsieur le Maire a rappelé la situation dans le secteur de la Rochelle et ses environs en 1944-1945, l'occupation par les allemands, les 38 communes piégées dans le no man's land dont Virson, les confrontations entre les maquisards des FFI-FTP et les soldats allemands. Les fermes et les maisons abandonnées sont occupées par les combattants des deux camps. Plusieurs semaines après la libération de la poche de la Rochelle les habitants reviennent dans leurs propriétés. Ils retrouvent des maisons pillées, du matériel agricole inutilisable, le bétail a disparu et les champs sont garnis d'engins militaires.

Il a rappelé aussi cette tragique nuit du 8 février 1945, où quatre Zouaves de la 3ème Compagnie du 4ème Zouaves sont tombés sous les balles allemandes lors d'une opération commando au Château des Granges.

Pour commémorer le souvenir de leur sacrifice une gerbe a été déposée au pied de la stèle érigée à leur mémoire..

T.P.



Journée nationale du 8 mai 2020

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, la cérémonie de commémoration de la victoire de 1945 s'est déroulée sans public le vendredi 8 mai 2020 à 10h30 devant le monument aux morts.

La cérémonie s'est limitée à un simple dépôt de gerbe, avec Monsieur Alain Fabrol qui a bien voulu participer en tant que porte-drapeau représentant les anciens combattants.



Sans le public ni la chorale pour entonner la Marseillaise, la cérémonie s'est déroulée dans le silence le plus complet, même le soleil semblait être confiné.

Les personnes qui le souhaitaient ont pu s'associer à cette commémoration en observant une minute de silence à leur domicile, au moment du dépôt de la gerbe.

De même, la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, en période de second confinement, s'est déroulée sans public.

Cette commémoration devait pourtant rappeler un événement bien particulier. En effet, il y a tout juste un siècle, le 10 novembre 1920, dans la citadelle de Verdun, le soldat de deuxième



classe, pupille de la nation, Auguste THIN, a été désigné, pour choisir le cercueil du Soldat Inconnu. Un bouquet d'oeillets blancs et rouges à la main, il fait le tour des huit cercueils de soldats placés devant lui, il s'arrête devant le 6ème et dépose son bouquet sur celui-ci. Ainsi, par ce geste, il vient de choisir le Soldat Inconnu qui est inhumé sous l'Arc de Triomphe depuis 100 ans. Auguste Thin explique avoir choisi le 6ème cercueil car il était



au 132ème régiment; le total des chiffres faisait 6 et le régiment faisait parti du 6ème corps d'armée.

Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille jour et nuit sur la tombe du Soldat Inconnu.

T.P.

8 mai 2020 et
11 novembre 2020



Les Petites Mains Virsonnaises

L'Association de loisirs créatifs est ouverte à tous et toutes. Elle se réunit chaque jeudi après-midi de 14 h à 17 h 30, à la salle des associations.

Si vous voulez apprendre une spécialité, le crochet, le serviettage, les cartes 3 D, l'Hardanger, la peinture sur soie rejoignez-nous. Nous vous accueillerons avec plaisir.

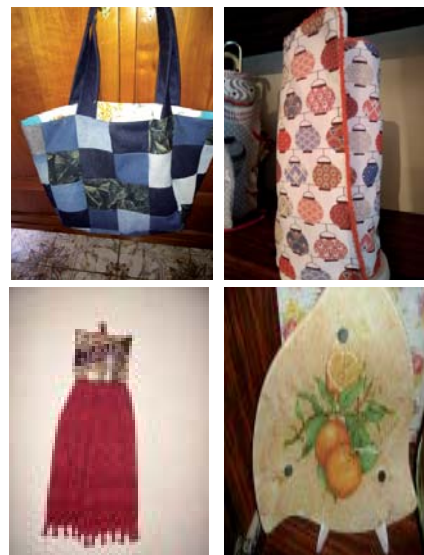
Notre association s'est associée avec trois autres associations de la commune pour participer aux festivités du Tour de France, le 9 septembre 2020.

Traditionnellement, l'association réalise une exposition-vente de nos créations début décembre.

En 2020, l'exposition n'a pas eu lieu compte tenu des mesures sanitaires dues à la covid-19.

Pour tout contact. tel 06 28 07 69 65 ou virsonnaise@free.fr

La présidente : Annie GASPARD



Quelques exemples de nos créations 2020

Mon Instant Détente



Septembre 2020 : Virson accueille le passage du Tour de France.

Mon Instant Détente se joint avec plaisir aux autres associations de la commune pour offrir une pause snack-boissons aux spectateurs.

SOPHRO RELAXATION

Séances collectives à Virson dans le respect des gestes barrières.

Mardi 19h, mercredi 11h, mercredi 19h.

Sophro-relaxation simple et accessible à tous et toutes. Relâchement des tensions, respirations, visualisations, pour votre bien être.

Une première séance découverte est gratuite et sans engagement

NOUVEAUTE 2020 : YOGA

Des étirements doux, accessibles, avec une respiration consciente dans le respect de votre corps.



mercredi 10h, mercredi 18h.

Pour ceux et celles qui ne peuvent ou ne veulent pas venir chaque semaine, des samedis sont organisés ponctuellement pour vous permettre de devenir acteur de votre bien être.

N'hésitez pas à vous renseigner !

Contact et animation :

Maryvonne BRUNET 06 72 89 06 94



Chanter en Aunis

Si pendant le confinement vous chantiez seul(e) dans votre salle de bain et que désormais vous aspirez à autre chose, alors n'hésitez pas à rejoindre l'association.

A travers chants d'Aigrefeuille d'Aunis où on vous accueillera chaleureusement au sein de la chorale mixte ou du chœur d'hommes. Nul besoin de connaître le solfège ou d'apporter ses affaires de toilette !!

Simplement contacter Cédric Leseney au **06 80 20 14 68** qui se fera un plaisir de vous renseigner.

A bientôt.



Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Plaine d'Aunis

ADSB-PA ✉ dondusangaunis@gmail.com - <https://ffdsb.org/>

Toute personne âgée de 18 à 70 ans, qui pèse plus de 50 kg et qui est reconnue apte suite à l'entretien prédon, peut donner son sang.

Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an et les femmes jusqu'à 4 fois.

Entre deux dons de sang, il faut respecter un délai de 8 semaines minimum.

En 2020 les scores ont toujours été en hausse, malgré la crise sanitaire, et grâce à l'énorme succès de la collecte du 13 juin, à l'occasion de la Journée Mondiale des Donneurs de Sang, lorsque 173 donneurs se sont présentés à la collecte à Aigrefeuille.

Un immense MERCI aux habitants de Virson qui restent fidèles dans leur engagement.



COLLECTES DE SANG 2021
Salles des fêtes
PRÉSENTER PIÈCE D'IDENTITÉ

AIGREFEUILLE

LUNDI	04 JANVIER	
LUNDI	01 MARS	
LUNDI	03 MAI	15H 00
LUNDI	05 JUILLET	19H 00
LUNDI	06 SEPTEMBRE	
LUNDI	08 NOVEMBRE	

LA JARRIE

LUNDI	08 FÉVRIER	
LUNDI	12 AVRIL	
LUNDI	07 JUIN	15H 00
LUNDI	23 AOÛT	19H 00
LUNDI	18 OCTOBRE	
LUNDI	13 DÉCEMBRE	

ACCA Virson

Bonjour à toutes et à tous

Après une année chargée en intempéries, les pluies d'hiver et les canicules d'été, je remercie tous ceux qui participent à améliorer la vie de tous ces animaux. Trouver à manger et à boire à certaines périodes est primordiale pour eux.

Suivant les périodes de confinement et de ré-confinement, il suffit de pas grande chose pour aider cette faune :
des graines, des miettes de pain sur le rebord de la fenêtre, une gamelle d'eau au fond du jardin et c'est fait.

Encore trop de personnes ne savent pas reconnaître un moineau d'un rouge-gorge, d'une mésange, d'un chardonneret, une grive, un merle mâle ou femelle, un étourneau. Faites participer les enfants, ils ne demandent que ça.

Quoi de plus sympathique que de reconnaître la faune qui nous entoure.

Le 9 Septembre dernier l'ACCA a participé à la manifestation organisée pour le Tour de France avec d'autres associations de la commune. Cette journée s'est passée avec beaucoup de convivialité et dans la bonne humeur, Avec une température estivale où vous êtes venus très nombreux.

Cela fait plusieurs années que vous faites confiance à l'ACCA en nous contactant pour des dégâts faits sur vos animaux domestiques, basses-cours, hangars, maisons, et comme tous les ans, cela nous permet d'équilibrer la population des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts sur notre commune. La recrudescence de ces animaux est très importante sur de nombreuses communes et départements. Nous avons les hommes et le matériel pour vous en débarrasser.

Tous les membres de l'ACCA se joignent à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, une très bonne année 2021.

Cordialement
Jean Louis SENARD

Lors de la dernière assemblée générale du 29 juillet 2020, toujours pas de changement au sein des membres du conseil d'administration.

Composition du conseil d'administration

Président, Jean louis SENARD.
Vice-président, Cyril MADEC.
Trésorier, Patrice TOURNEUR-CHAPITREAU.
Secrétaire, Damien FRANCHET.
Membres, Bernard CONTANT, Patrice AUBOIN.

Coordonnés

jeanlouis.senard@orange.fr
Tel : 06 52 23 04 20



Coq faisane



Poule faisane

Compagnie des Archers de Virson

2020 ... tout était réuni pour que cette année sportive se passe parfaitement : nous avons décidé d'organiser 4 compétitions à Virson, 1 tir Nature en Avril, 1 Tir Campagne en Mai, 1 Rencontre Jeunes en Juin et un Tir 3D en Juillet : un beau défi pour notre petit club et ses 34 licenciés. Nous avons également prévu l'organisation de notre Marche Gourmande en Juin. Malheureusement un microbe voyageur, nommé COVID est venu tout chambouler ... de nouveaux mots sont venus s'incruster dans la vie des clubs sportifs, du monde associatif en général : « restrictions, confinement, port du masque, limitation... » des termes qui n'ont rien à voir avec l'esprit de notre club, car les Archers de Virson sont une grande famille qui a trouvé les ressources pour continuer à pratiquer le Tir à l'Arc à domicile.



Cankovic) au Comité Directeur du CDOS 17 (Comité Olympique)
1 Archer est candidat au Comité Régional de Nouvelle Aquitaine de Tir à l'Arc.

Une bonne nouvelle est récemment tombée : Alexis Druel, a été reçu à l'examen d'arbitre jeune de Tir à l'Arc, une grande fierté pour le club car il est le seul de toute la région Nouvelle Aquitaine. Un grand Bravo à lui !!

Vironnais, Vironnaises, pour cette nouvelle année qui se profile, nous serions heureux de vous accueillir et vous faire découvrir notre discipline : elle est accessible à tous, petits ou grands, jeunes ou moins jeunes, venez nous rencontrer !!

Pour tous renseignements : archers.de.virson@gmail.com ou notre page Facebook : Archers de Virson.

Pierre Franckowiak

Après un printemps privé de pas de tir, nous avons pu reprendre les entraînements, avec un protocole strict : port du masque obligatoire, gel hydro à volonté... et comme le tir à l'arc est une discipline qui permet une pratique sans contact, nous n'avons eu aucun problème pour instaurer une distanciation entre les archers.

Notre Assemblée Générale de septembre s'est conclue par des élections.

Après 34 ans de présidence, Jacky Tourneur, qui n'avait pas souhaité se représenter, a passé la main à Pierre Franckowiak, qui devient le nouveau Président des Archers de Virson. Un nouveau Comité directeur a également été élu.

Jacky devient Président d'Honneur du Club à vie, nous le remercions sincèrement pour tout ce qu'il a fait pour le club. Merci Jacky !!



Les entraînements ont repris avec le même protocole que cet été. Le confinement actuel nous a de nouveau contraint à stopper notre activité, mais nous sommes prêts à reprendre dès que cela nous sera possible. Nous avons participé à la fête médiévale de Chambon en Août.

Les Archers de Virson représentent Le club et le Tir à l'Arc dans différentes institutions :
2 Archers (Audrey Cankovic et Rénaud Samy) ont été élus au Comité Directeur du Comité Départemental de Charente Maritime de Tir à l'Arc.

1 Archer (Audrey



*****DATES A RETENIR*****

4 AVRIL 2021 : CONCOURS NATURE
2 MAI 2021 : CONCOURS CAMPAGNE

3 JUILLET 2021 : NOTRE MARCHÉ GOURMANDE « NOUVELLE FORMULE »

Virson s'anime

Et bien, pour notre association, 2020 aura été une année de calme plat !

Vide-greniers programmé puis déprogrammé, Fête de la St Jean, impossible de l'envisager !

Après l'été, on se dit : ça va peut-être aller mieux et bien

Non, comme si tout allait de travers, pas de pommes au verger communal et de toute évidence, pas de repas des pommes non plus. Croisons les doigts pour que 2021 soit une année meilleure et que l'on puisse se retrouver pour partager de bons moments. Faute de manifestations cette année, voici quelques photos souvenirs.

C.C.



Vide-grenier 2011



Vide-grenier 2011



Récolte des pommes 2008



Récolte des pommes 2014



Repas d'automne 2010



Fête de la Saint Jean 2015



TOUR DE FRANCE « L'Echappée Virsonnaise »

Cette année 2020, si particulière avec l'annulation de toutes les festivités, aussi bien nationales que communales, aura plongé notre quotidien dans une sorte d'endormissement. Plus ou peu de rencontres nous ont donné l'impression de ne plus avoir de vie sociale.

Mais après cet été caniculaire, un événement majeur est venu réveiller notre commune : Le Tour de France !

Annulé en juin cause Covid, nous avons eu des doutes sur son existence, mais finalement, Oui, il aurait bien lieu et passerait à Virson le 9 septembre !

En amont, les associations participantes pour cet événement : ACCA, Les Petites Mains Virsonnaises, Mon Instant Détente et Virson s'Anime, s'étaient réunies plusieurs fois pour l'organisation de cette journée.

Les décorations dans les rues : Banderoles, vélos, fleurs, étaient déjà en place.

Des bottes de pailles enrubannées de différentes couleurs et représentant un vélo géant avaient été déposées sur le terrain de la manifestation par Muriel et Vincent Penon.

Le jour J, c'est une armée de petites mains qui s'est activée pour tout mettre en place : Stands buvette et restauration !

La compagnie Les Bartos des Haies, est arrivée avec son petit train, Minnie, les clowns et les ballons pour la plus grande joie des enfants.

Jacky Tourneur et ses amis de l'Association des «Vieux tracteurs» ont tourné autour de la fresque du cycliste au moment du passage de la caravane et des coureurs.

Et c'est sous un soleil magnifique que nous avons commencé cette journée mémorable. Avec nos maillots jaunes et à pois rouge, chacun s'est activé dans ses tâches respectives.

Le public était au rendez-vous au delà de nos espérances : il fallait être patient avant d'avoir sa barquette de frites saucisses et la machine à bière ne fournissait pas non plus !

Ce n'est pas moins de 80kg de frites, plus de 200 saucisses et 120l de bière consommés sur le temps du déjeuner !

La caravane du Tour a commencé à passer vers 12h30 et les premiers coureurs vers 14h30. D'abord une petite échappée, puis le peloton quelques minutes plus tard, très vite passé, trop vite

passé ! Encore quelques motos et voitures de sécurité, puis c'est fini Un moment exceptionnel vient de se passer dans notre commune et nous l'avons vécu avec ferveur car nous ne sommes sûrement pas prêt de le revoir.

Cette journée a été intense pour tous les participants mais ce fût une journée de partage et de convivialité.

Merci à vous tous, **Associations, Les Bartos, Muriel et Vincent** pour l'installation des bottes, **Mr. Tourneur** pour le rassemblement de vieux tracteurs et surtout un grand merci à **Gianny Bonnouvrier** qui a eu la gentillesse de mettre à disposition son champ, sans oublier le **public** nombreux qui a fait le succès de cette journée.

C.C.

Préparatifs le samedi 7 mars 2020, une semaine avant le confinement



TOUR de France™ 2020

Tour de France animations



Tour de France restauration



Le public nombreux



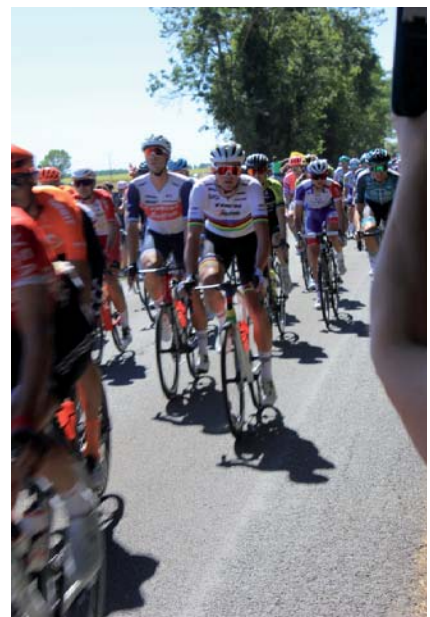
La caravane à partir de 12h00



TOUR
de
FRANCE™
2020

Et enfin, ceux que tout le monde attend depuis le matin : les coureurs

Un premier échappé, un groupe de 6 échappés et le peloton passé en l'espace de quelques secondes



Un jardin-Forêt à Virson

Les habitants de Virson bénéficient déjà d'une pommeraie et d'une noyeraie. Le ramassage des pommes est participatif. La production de la noyeraie est mise directement à la disposition des habitants qui peuvent, l'automne venu, y ramasser quelques noix. Dans le même esprit de service, de partage, et de convivialité un nouveau projet prend racine à Virson : Un Jardin-Forêt.

Le concept est relativement neuf en France et cette appellation de jardin-Forêt, qui est pour l'instant la plus largement utilisée, ne satisfait pas tout le monde. Elle est encore en débat et, entre autres appellations, il est aussi possible d'entendre les termes de forêt comestible ; forêt nourricière ; jardin verger ou forêt-jardin.

Un Jardin-forêt est un jardin organisé de façon à imiter un écosystème forestier naturel. Il abrite une grande diversité d'espèces végétales sur tous les étages qui constituent une forêt. Des grands arbres, des arbustes, des arbrisseaux, des lianes, des herbacées et des champignons se partagent l'espace en complémentarité.

Les services que peuvent rendre un tel espace sont nombreux. Y récolter de la nourriture est l'intérêt le plus évident. Mais il est aussi possible d'y produire du bois d'œuvre ou de chauffage, du paillis, du fourrage, des fibres, de la cire, des matériaux pour la vannerie, des plantes médicinales, ou de la teinture.

D'autres services essentiels, d'ordre immatériel, sont fournis par un jardin-forêt. Le sol d'un écosystème forestier présente de nombreuses fonctions écologiques et hydrauliques permettant le stockage de l'eau, son épuration, le ralentissement de son écoulement, son infiltration ... Lors des pics de chaleur estivaux les écosystèmes forestiers permettent de limiter la montée des températures. Quand les rayons du soleil sont interceptés par la chlorophylle, le sol n'est plus intensément réchauffé et le milieu conserve une certaine fraîcheur.

Toutes sortes d'espèces animales peuvent s'y plaire. Un tel espace peut aussi faire l'objet de sortie pédagogique pour les écoles, de visites pour le grand public. L'apparence bucolique d'un tel site en fait un lieu privilégié de loisir et de détente.

Un autre avantage réside dans le fait qu'un jardin-forêt ayant

acquis une certaine maturité ne demande que peu de travail. Quand toutes les plantes qui le constituent sont utiles, cueillette et entretien se confondent la plupart du temps.



Sous les tropiques, cette pratique est très ancienne, antérieure au néolithique. Sous nos latitudes, il faut remonter seulement 60 ans en arrière pour trouver les premières expérimentations. Les bases sont donc jetées mais beaucoup de choses sont à découvrir. Une estimation avance le chiffre de 7000 espèces de plantes comestibles, cultivables en zone tempérée. La majorité sont des espèces vivaces ligneuses, alors que nous nous limitons à l'exploitation de quelques dizaines d'espèces, majoritairement annuelles pour notre alimentation. Dans un contexte incertain quant à la pérennité de nos cultures actuelles face à l'évolution du climat, il n'est sûrement pas inutile de s'intéresser aussi à cette diversité alimentaire largement ignorée chez nous.

Le projet qui intéresse Virson prendra place précisément entre la pommeraie et la noyeraie. Les premières plantations se feront au printemps 2021. Une association est créée pour l'occasion, « Le jardin sylvestre », que toutes les bonnes volontés sont invitées à rejoindre. Tout est à faire, le terrain est une page vierge et si le projet vous intéresse il y aura des tas de façon d'y participer. Mais pour l'instant voici très concrètement ce qu'il est possible de faire :

Vous avez des plantes vivaces intéressantes, locales ou exotiques, multipliez les pour les implanter au jardin-forêt ;

Vous avez des arbres fruitiers particulièrement productifs, résistants, succulents, ou originaux, contactez l'association pour prélever des greffons (au cœur de l'hiver) ou des boutures. Vous pouvez aussi faire germer des noyaux ou récupérer les rejets qui pourront servir de porte-greffe ;

Vous avez un peu de temps à consacrer à l'aventure, vous pouvez commencer par contacter l'association qui pourra, si vous le souhaitez, vous confier quelques graines dans l'espoir que vous arriverez à les faire germer pour compléter le jardin-forêt.

Pour plus d'informations, l'association Le jardin sylvestre : associationlejardinsylvestre@gmail.com
Les photos proviennent d'un site internet très instructif sur le sujet : foretgourmande.fr

Jérôme Fernandez

Taille des pommiers

La taille des pommiers s'est déroulée cette année le samedi 8 février 2020 par une matinée fraîche sous un ciel gris et menaçant.

Comme vous pouvez le voir sur les photos, il a fallu employer les grands moyens pour couper les grosses branches mortes dans les pommiers les plus âgés et les plus grands. Ce nettoyage permet de régénérer les arbres en provoquant la pousse de nouvelles branches.

Pour structurer les jeunes arbres, la taille est indispensable.



Si vous avez dans votre jardin des pommiers et que vous n'avez que très peu de connaissances dans le domaine de la taille, n'hésitez pas à venir à cette matinée. Les « Croqueurs de Pommes » se feront un plaisir de vous expliquer l'art de la taille. La matinée s'est terminée par un petit verre de l'amitié.

Pour cette année, la taille des pommiers est prévue le samedi 13 février 2021 à 9h00.



Lutte contre le carpocapse

Tous les jardiniers amateurs qui ne traitent pas leurs arbres fruitiers sont victimes des dégâts occasionnés par le carpocapse.

Deux facteurs aggravants contribuent à amplifier le phénomène :

- en absence de traitement, les larves tombent au sol pour la saison hivernale, elles suivent ainsi leur cycle de transformation et réapparaissent au début de l'été sous forme d'un nouveau papillon.

- le réchauffement climatique favorise le développement de ce prédateur

Les années avec des saisons de moins en moins marquées, des hivers doux et des périodes caniculaires sont de plus en plus fréquentes. Nous ne connaissons plus ces hivers rigoureux qui détruisaient une grosse partie des larves en hibernation.

Un moyen efficace pour se débarrasser de ces larves est de laisser vagabonder les poules sous les arbres. Toujours en activité, elles grattent le sol à la recherche des vers et des larves et contribuent ainsi à la destruction de ces

ennemis des fruitiers. Elles détruisent aussi les vers contenus dans les fruits tombés au sol. Cette méthode ne viendra pas à bout du problème ; mais en limitera les effets néfastes sur les futures récoltes.

T.P.



Carpocapse papillon



Carpocapse ver

A votre service

Artisans de Virson

DUFAU Michel Peintre	2, chemin des Mottes Le Bois de l'Encens	05 46 35 47 22 06 50 20 60 15
FRANCKOWIAK Pierre Peintre décorateur	13, chemin de Maillezais Le Bois de l'Encens	06 78 51 30 70 pierre@id17.com www.id17.com
IDEELEC Electricien	6, chemin de Forges Les Haies	05 46 67 26 48 06 30 42 47 73
LIGNERON Emmanuel Menuisier	6, chemin de l'Avenir Les Roulières	06 73 62 25 67
MOUGON Stéphane Electricien	20, levée de Tesson	05 46 68 81 82 06 13 75 83 66

Infirmière

Le François Aurore Infirmière Libérale Diplômée d'Etat Soins à domicile ou au cabinet sur rendez-vous	7, rue Auguste Guineau	06 62 38 28 84
--	------------------------	----------------

Assistantes maternelles

BONDIA Emmanuelle	12 lotissement de La Sergenterie 17290 VIRSON	05 46 09 94 03 06 20 77 79 91
GIRAUD Michelle	7 rue de la Rochelle 17290 VIRSON	05 46 66 17 01 06 10 32 00 44
GUERIN Céline	15 A rue du Château des Granges 17290 VIRSON	06 30 82 13 64



Dates à retenir pour 2021

En raison de la crise sanitaire qui perdure et de l'incertitude pour l'année 2021, aucun calendrier des manifestations ne peut être établi à ce jour.

Groupe scolaire RPI Bouhet-Chambon-Virson

ECOLE DE VIRSON (Maternelle)



Adresse : 3, place du Souvenir,
17290 Virson
Tél. 05 46 27 50 48
Directrice : Mme Emma BODIN

ECOLE DE CHAMBON (CE2 / CM1 / CM2)



Adresse : 2, rue du Fief du Moulin,
17290 Chambon
Tél. 05 46 07 54 52
Directrice : Mme Marie CZAPLA-FORESTIER

Accueil périscolaire

Garderie

« Les P'tits Loups »

Contact PAPJ
Accueil téléphonique :
06.61.56.92.14

Email : contact@papj.fr

ECOLE DE BOUHET (CP / CE1 / CE2)



Adresse : 21, rue du Bief,
17540 Bouhet
Tél. 05 46 68 20 74
Directrice : Mme Julie GRATON

Vacances Scolaires 2020-2021

Calendrier Scolaire 2020-2021			
	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée Scolaire 2020	1er septembre 2020		
Vacances TOUSSAINT 2020	17 octobre 2020 au 2 novembre 2020		
Vacances NOËL 2020	19 décembre 2020 au 4 janvier 2021		
Vacances HIVER 2021	6 février 2021 au 22 février 2021	20 février 2021 au 8 mars 2021	13 février 2021 au 1er mars 2021
Vacances PRINTEMPS 2021	10 avril 2021 au 26 avril 2021	24 avril 2021 au 10 mai 2021	17 avril 2021 au 3 mai 2021
Pont ASCENSION 2021	13 mai 2021 au 17 mai 2021		
Vacances ÉTÉ 2021	6 juillet 2021		

Poitiers (zone A)

ZOOM SUR LE BLOC « MA SITUATION »

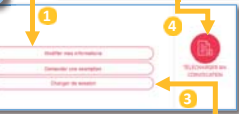
- JE PEUX AGIR SUR LES INFORMATIONS DE MON DOSSIER

Je peux modifier les informations fournies lors de mon recensement

Je visualise ou imprime ma convocation à présenter le jour de ma JDC

Je suis convoqué :

Le jeudi 20 octobre 2017 à 09:30
CSN - ORLÈANS
75 Rue de Paris
Quartier St-Etienne
45000 ORLÈANS



Je peux demander une exemption de la JDC via un formulaire en ligne

Je devrai alors fournir un justificatif

Je peux changer ma date de JDC pour tenir compte de mes disponibilités

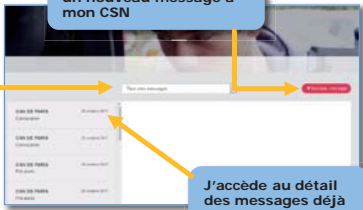
i UNE FOIS MA JDC EFFECTUÉE, JE PEUX RÉCUPÉRER MON ATTESTATION DE PARTICIPATION

MA MESSAGERIE

- MA MESSAGERIE ME PERMET D'ÊTRE EN CONTACT AVEC MON CSN POUR TOUTE INFORMATION VIS-A-VIS DE LA JDC



Je clique pour envoyer un nouveau message à mon CSN



J'accède au détail des messages déjà reçus en cliquant dessus



MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.



Mode de pliage

©Ministère des armées majdc.fr
Réalisation : Klee Conseil
Visuel d'affiche : Agence Marquepas
Credits Photos : iStock, Flatiron / Appgate, Freepik, Simpletion
E.Rabot - SGA / COM 2017 - 10/2017



Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



Comment utiliser majdc.fr ?
Mon mini-guide

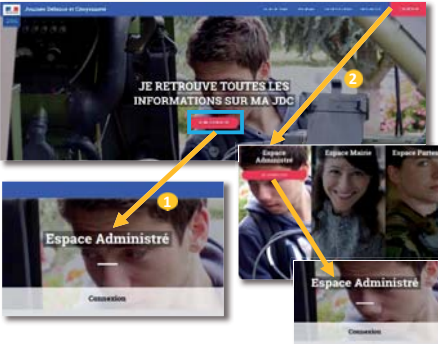
J'ai entre 16 ans et 25 ans Je m'inscris en quelques clics Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR majdc.fr



COMMENCER AVEC majdc.fr

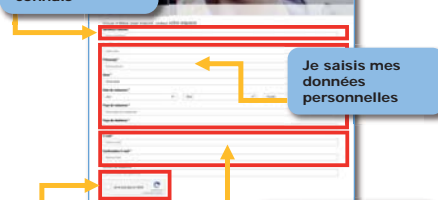
- SUR LA PAGE D'ACCUEIL, JE DISPOSE DE DEUX MOYENS DE CONNEXION



- 1/ JE SUIS RECENSE(E) MAIS JE N'AI PAS ENCORE DE COMPTE

JE CLIQUE SUR Je suis recensé(e) mais je n'ai pas de compte

Je renseigne mon identifiant défense si je le connais



Je coche la vérification Captcha de sécurité

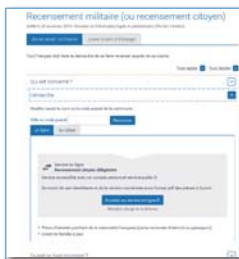
J'indique mon adresse de messagerie

- JE REÇOIS ALORS UN LIEN D'ACTIVATION DANS MA MESSAGERIE ET CHOISIS UN MOT DE PASSE

2/ JE NE SUIS PAS RECENSE(E)

JE CLIQUE SUR Je ne suis pas recensé(e)

- JE SUIS DIRIGÉ(E) SUR LE SITE DE RECENSEMENT DE SERVICE-PUBLIC.FR



i J'EFFECTUE MON RECENSEMENT EN LIGNE OU BIEN JE M'INFORME DES DOCUMENTS NECESSAIRES AU RECENSEMENT AUPRES DE LA MAIRIE (SI DOMICILE EN FRANCE) OU AUPRES DES AUTORITÉS DIPLOMATIQUES (SI DOMICILE À L'ÉTRANGER)

3/ J'AI DÉJÀ UN COMPTE MAJDC.FR

- SUITE À MON INSCRIPTION, JE ME CONNECTE AVEC MON IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE



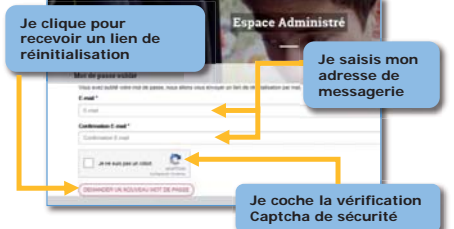
Je clique pour accéder à mon Espace

Je coche la vérification Captcha de sécurité

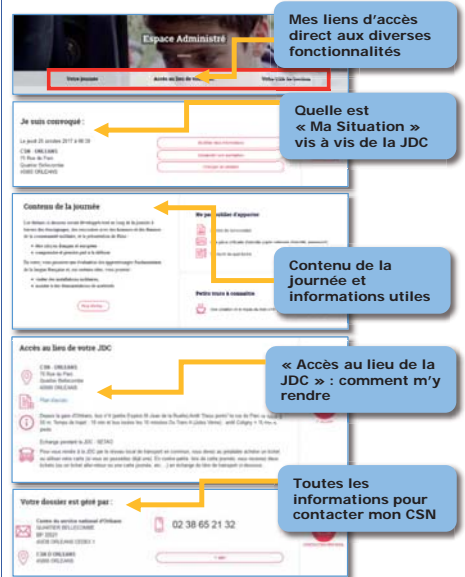
4/ J'AI OUBLIÉ MON MOT DE PASSE

JE CLIQUE SUR Mot de passe oublié ?

- JE PEUX RÉINITIALISER MON MOT DE PASSE À PARTIR DU FORMULAIRE DE CONNEXION



COUP D'ŒIL SUR MON « ESPACE ADMINISTRÉ »



- i** JE PEUX ÉGALEMENT RETROUVER DES ACTUALITÉS EN CLIQUANT SUR PLUS D'INFOS